



Créer une holding patrimoniale : les clés pour décider

Programme de formation

Objectifs de la formation

Comprendre les conditions de création et de fonctionnement d'une holding patrimoniale.

Identifier les avantages stratégiques d'une prise de participation via une holding.

Évaluer l'opportunité de créer une holding patrimoniale au regard de sa situation personnelle et professionnelle.

Mettre en place une stratégie de gestion patrimoniale au sein de la holding et anticiper les modalités de transmission.

Contenu

Les différentes étapes de constitution de la société holding.

Les implications fiscales, juridiques, comptables et patrimoniales liées à la mise en place de cette structuration (opérations d'apport ou d'achat de son entreprise à une société holding).

La gestion opérationnelle de la société holding : gouvernance et flux financiers (dividendes, conventions de trésorerie, remontée de résultats...).

Les typologies d'investissements possibles à travers une société holding (financier, immobilier, opérationnel).

Les stratégies de transmission de la société holding.

Méthodes pédagogiques

Echanges et partage d'expériences entre les participants et le formateur.

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques.

Illustration des concepts par des situations concrètes rencontrées par les dirigeants.

Moyens et supports pédagogiques

Présentation PowerPoint

Questionnaire interactif Kahoot

Revue "Atout+Finances&Patrimoine"

Fiche de route personnelle

Support de formation remis aux participants

Modalités d'évaluation

Tour de table et cas pratiques permettant de vérifier l'assimilation des connaissances.

Positionnement avant et après la formation par le participant pour valider les compétences acquises.

Evaluation orale et écrite de la satisfaction des stagiaires en fin de session.

Organisation

Présentiel



Durée

1 jour - 7h



Tarif

350 €

avant prise en charge



Public

Dirigeant.e s'interrogeant sur la structuration de leur patrimoine à travers une société holding.



Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.



Profil du formateur

Conseiller.ère en Gestion de Patrimoine au Cefrance Poitou-Charentes



Modalités d'admission

Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation



Accessibilité aux personnes handicapées

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez l'organisme de formation à l'adresse suivante formationclient@pch.cerfrance.fr pour étudier au mieux votre demande.

